

4082 - La femme doit-elle commencer par le rattrapage du jeûne de Ramadan ou le jeûne des six jours de Shawwal

La question

Faut-il que la femme commence par le rattrapage des jours du Ramadan quelle a ratés à cause des règles menstruelles puis procède au jeûne des six jours ou quoi ?

La réponse détaillée

Si elle veut bénéficier de la récompense citée dans le hadith ou le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) dit : « **Quiconque jeûne le mois de Ramadan et le fait suivre par le jeûne de six jours de Shawwal est comme quelqu'un qui a jeûné tout le temps** » (rapporté par Mouslim, n° 1984). Elle doit terminer le jeûne du Ramadan d'abord puis le fait suivre du jeûne de six jours de Shawwal afin que le hadith puisse s'appliquer à elle et quelle jouisse de la récompense mentionnée.

Quant au report du rattrapage du jeûne de Ramadan au moment où elle sera en mesure de l'effectuer avant le Ramadan suivant, il est bien permis.